

# LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos  
Communales

1<sup>er</sup> trimestre 2014 N°73

Directeur de la publication  
Jean- Louis BATHIER  
Mise en page : Mairie du  
BOURG D'HEM  
Dépôt légal : Décembre 1995  
Imprimé par nos soins

## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1,
ETAT CIVIL – NUMEROS D'URGENCE	p.2
BREVES	p.2, 3
LE TRI A LA MAISON	p.4



*Mesdames, Messieurs, chers administrés,*

*2014 est déjà bien commencé et dans quelques jours vous recevrez la visite de Mme BOUCHET Josiane agent recenseur.*

*Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ses chiffres découle les*

*participations de l'Etat au budget de communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.*

*Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, professions, moyens de transport, conditions de logement...*

*Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations.*

*C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.*

*Mme BOUCHET, comme je vous le disais en début d'édito, vous rendra visite bientôt. Elle sera munie d'une carte officielle avec photo qu'elle doit vous présenter.*

*Vos réponses sont bien sûr confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.*

*Pour plus de renseignements vous pouvez contacter notre secrétaire Nathalie qui se fera un plaisir de vous donner toutes les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.*

*Enfin et pour conclure 2014 est aussi une année d'élections municipales et européennes. Les municipales les 23 et 30 mars et les européennes le 25 mai.*

*Cette année les nouvelles modalités de vote font obligation aux électeurs de présenter leur carte d'identité avec leur carte d'électeur.*

*Ceci vous paraîtra sans doute nouveau dans nos campagnes, mais c'est un procédé courant dans les villes de plus de 3500 habitants. Nous devons tous faire un effort pour nous y conformer.*

---

## ETAT CIVIL

Dans notre dernier bulletin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, une personne n'a pas été mentionnée (le journal était déjà édité) :

**TURBAT Octave, Raymond** décédé le 23 Décembre SAINTE-FEYRE

---

## Numéros d'urgence :

Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02



Pompiers : 18



SAMU : 15



Pharmacies de garde : 32 37



BARAT	CLUGNAT	05.55.65.05.68
DEWEYER	BONNAT	05.55.62.10.12
DE LA PLACE	BOUSSAC	05.55.65.00.59
GUSTAVE	SOUMANS	05.55.65.41.54
MARTIN	BOUSSAC	05.55.65.02.78
MENUT	GENOUILLAC	05.55.80.74.07
FRAYSSE	CHATELUS-MALVALEIX	05.55.80.83.38
BONNIN	BUSSIÈRE-DUNOISE	05.55.81.62.17

Tous les samedis, vous trouverez une pharmacie ouverte à Aigurande jusqu'à 17 h.

---

## BREVES

### CONCERT

Après-midi musical avec nos amis de Villebaston.

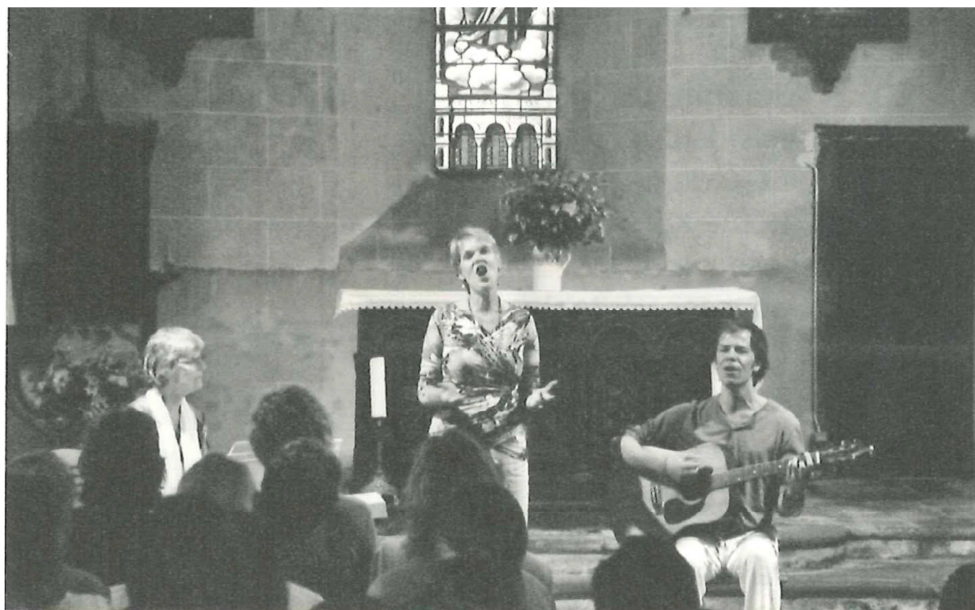
Le 27 décembre 2013 après-midi, notre petite église du Bourg d'Hem était une fois de plus pleine à craquer pour assister à la magnifique prestation chorale de nos amis de Villebaston.

Ce voyage en chansons de 2 heures à travers le monde a ébloui l'assistance. Le choix très éclectique de leurs chants issus de différents pays et rapportés de leurs différents voyages (Egypte, Inde, Espagne...), une direction chorale éblouissante et des voix magnifiques ont littéralement ravi tous les auditeurs présents.

Le public debout a rendu un hommage final très chaleureux à l'ensemble des choristes et instrumentistes.

Au nom de la Commune, je tiens à remercier comme il se doit nos amis de Villebaston qui au-delà de ce concert gratuit et de qualité indiscutable ont en plus remis à la mairie un chèque de 250 €.

Chacun appréciera cette délicate attention qui montre leur attachement au Bourg d'Hem mais aussi leur volonté de s'impliquer dans la vie culturelle et associative de notre commune. Merci et encore bravo.



## REPAS DES AINES

Ce sont plus de cinquante convives qui se sont réunis en ce dimanche 5 janvier à l'Hostellerie du Bourg d'Hem pour le traditionnel repas de l'Epiphanie.

Ce moment de convivialité (le 19<sup>ème</sup>) est l'occasion pour certains habitants de la commune de se retrouver et d'évoquer les souvenirs du bon vieux temps dans une ambiance chaleureuse.

Au cours de son discours le maire a évoqué la mémoire de ceux qui nous ont quittés en cette année 2013 et excusé les personnes souffrantes qui n'ont pu participer à ces agapes.

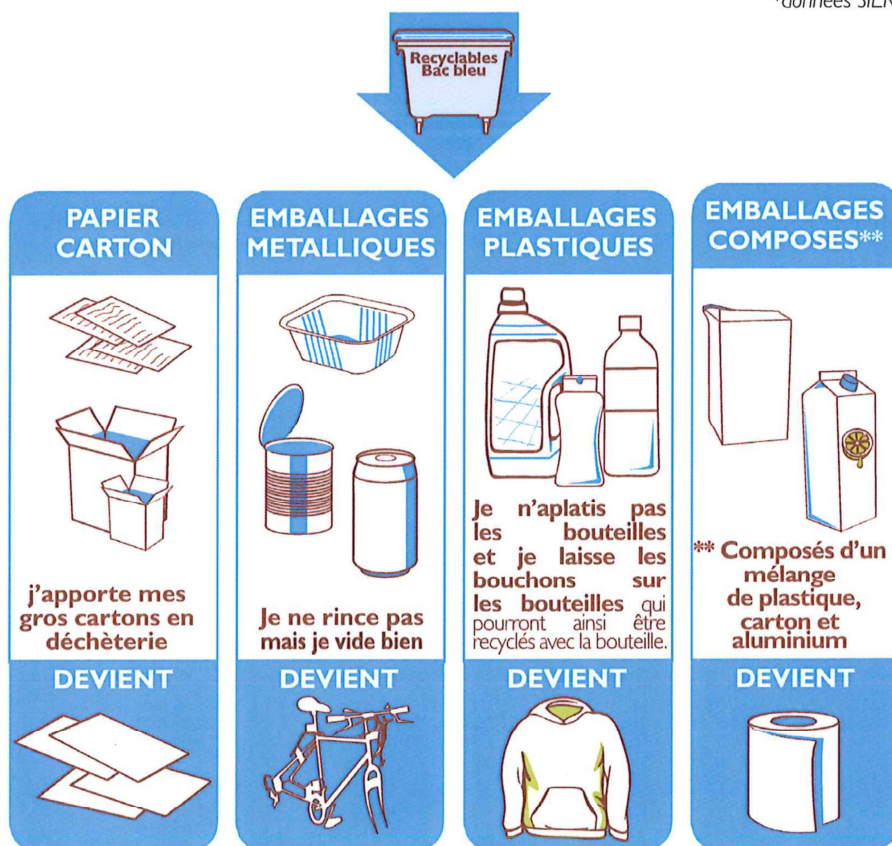
Ce repas étant le dernier de la mandature, il a également profité de l'occasion pour remercier les personnels communaux pour leur action et leur travail. Un bilan des différentes réalisations communales et leur coût a été pour finir présenté à l'assistance démontrant que les engagements pris il y a 6 ans ont bien été respectés et que la situation financière de la commune est saine. Il a pour terminer présenté ses vœux de bonne et heureuse année à tous.

Mme Jousselin, 1<sup>ère</sup> adjointe, a ensuite pris la parole pour rappeler son attachement de cœur à la commune du Bourg d'Hem même si depuis quelques mois elle habite le village de Marseuil commune de La Celle Dunoise. Elle n'oubliera pas les années passées au Bourg d'Hem et promet d'y revenir le plus souvent possible car elle y a gardé de nombreux amis et malgré sa nouvelle vie qui commence à La Celle Dunoise et à Bordeaux, ce sera toujours avec beaucoup d'émotion qu'elle y reviendra.

# Le tri à la maison

De retour à la maison, vous produisez en moyenne 558 kilos de déchets par foyer par an\*. Une partie peut être valorisée : certains déchets sont en effet recyclables à partir desquels on peut fabriquer d'autres produits ou leur donner une seconde vie...

\*données SIERS de 2011



## Les erreurs de tri fréquentes

Ces matières paraissent faire partie de la famille des recyclables, mais elles ne le sont pas :



La chaîne du tri n'accepte ni ces déchets, ni les actes de malveillance :



## Refus de tri

Pour améliorer la qualité du tri, le SIERS réalise une action « refus de tri ». Si votre bac est scotché, c'est qu'il a été refusé à la collecte : celui-ci contenait des erreurs de tri plus ou moins importantes. Un avis de passage vous indique la marche à suivre pour que votre bac soit collecté. Il peut ainsi vous être demandé de retrier votre bac bleu afin que la benne de collecte puisse le collecter sans entacher le tri des autres habitants.

Pour toute question,  
contactez la Ligne Info Déchets  
au 05 55 89 86 06



Voirie · Assainissement · Déchets